



Pascale ROUSSIE-NADAL
Maire de Saint-Privat-des-Prés
et son Conseil municipal



vous prient d'assister à deux cérémonies du Souvenir

DIMANCHE 21 MAI 2006

Inauguration d'une plaque commémorant les familles juives déportées en 1942

Monument aux morts, à 10 heures 30

Remise de la « Médaille des Justes parmi les Nations »

à titre posthume à Jean-Eugène & Marie-Léa VEYSSIÈRE

Salle des fêtes, à 11 heures 30



Raphaël Berthold
Prefet de la Dordogne

en présence de
Bernard Cazeau
Sénateur - Président du Conseil général

Anita Mazor
*Attachée culturelle
à l'Ambassade d'Israël*

**FONDATION
POUR LA MÉMOIRE DE LA SHOAH
ASSOCIATION DES FILS ET FILLES
DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE**

La plaque commémorative, due à l'initiative de M. Isidore DRABINOWSKI, rappelle les noms des cinquante réfugiés ~ dont dix-huit enfants ~ de confession juive arrêtés à Saint-Privat en juillet et octobre 1942 par la police de Vichy, puis déportés à Auschwitz et assassinés par les Nazis.

Familles ALTER, BRAUN, CUKIERMAN, CYTERMAN, FROST, GARBINKA, GIPFEL, GURWITSCH, GUTSZTADT, HERSCHER, HERSKOWICZ, OLESINSKI, KEMPINSKI, POPER, ROSNER, SEIDEN, SZPIGEL, WAGMANN, WAJNSTAT, WESTREICH, ZOLTORODA.

DÉROULEMENT DES CÉRÉMONIES

**Monument aux Morts
10 heures 30**

Accueil du Maire
Inauguration de la plaque
Hommage aux victimes

Allocutions



**Salle des Fêtes
11 heures 30**

Allocutions
Témoignages

Remise de la Médaille
et du Diplôme d'Honneur

Clôture de la cérémonie



Vin d'honneur



La « Médaille des Justes parmi les Nations » est décernée par l'*Institut YAD VASHEM* de Jérusalem, représenté par le docteur Albert Seifer ~ délégué régional du *Comité français pour Yad Vashem* ~, aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation au péril de leur vie.

Elle sera décernée à titre posthume à Jean-Eugène et Marie-Léa VEYSSIÈRE, qui ont sauvé et recueilli Jacques OLESINSKI et sera remise à leurs enfants, Marcel VEYSSIÈRE et Yvette FAURE.

Saint-Privat-des-Prés en Périgord

vers Bordeaux

Saint-Aulaye

St Privat-des-Prés

Ribérac

vers Périgueux

D 5